



© SHUTTERSTOCK / ANURADHA MARWAH / WWF - SWEDEN

INTÉGREZ LE CLUB DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA PLANÈTE

© NOUR ZENNED / WWF FRANCE



Parce que l'écologie n'est pas l'apanage des multinationales, désormais les petites et moyennes entreprises ont leur club de mécénat environnemental.

Devenez membre du Club Entreprendre pour la Planète afin de soutenir les actions de conservation du WWF France.

« La crise économique majeure que nous traversons ne fait que renforcer notre détermination à agir aux côtés des acteurs économiques pour enrayer la crise environnementale. Et parce que l'écologie n'est pas le monopole des grands groupes, le WWF France s'associe aux petites et moyennes entreprises pour renforcer un réseau et une communauté engagés. »

Isabelle Autissier, Présidente d'honneur du WWF France

LE WWF

Le WWF est une organisation indépendante mondiale de protection de l'environnement active dans plus de 100 pays.

Fort du soutien de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

LE CLUB ENTREPRENDRE POUR LA PLANÈTE DU WWF C'EST...

un réseau d'entreprises réunies par une même volonté de contribuer à préserver l'environnement.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

1. Pour mettre vos convictions en pratique

Le Club Entreprendre pour la Planète vous donne l'opportunité de devenir une entreprise citoyenne en soutenant, en tant que mécène, des actions contribuant à préserver le patrimoine naturel commun.

2. Pour valoriser votre responsabilité environnementale

Pour faire connaître votre engagement, le WWF mettra un ensemble d'outils à votre disposition (un kit de communication, un logo dédié, des bannières personnalisées etc.) et vous offrira de la visibilité via ses différents médias (rapport annuel Relations Entreprises, page dédiée au Club sur le site www.wwf.fr).

3. Pour renforcer votre cohésion interne

Fédérer vos équipes en les mobilisant autour d'un projet de mécénat environnemental, vecteur de communication interne à même d'apporter un supplément de sens au travail quotidien.

4. Pour intégrer un réseau d'entreprises engagées

Appartenir à un réseau est une force. Au sein du Club Entreprendre pour la Planète, vous pourrez vous appuyer sur l'expertise des autres membres, bénéficier de leurs retours d'expérience, mutualiser les outils et échanger des idées.

Vous serez par ailleurs régulièrement conviés à de nombreux événements réunissant un grand nombre d'acteurs comme les Panda Breakfast ou les journées entreprises.

LES MODALITÉS D'ADHÉSION

- Etre une PME tournée vers la « Green Economy »,
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros et moins de 250 salariés,
- S'engager pour 1 an renouvelable à nos côtés,

- Nous faire parvenir les documents suivants formalisant votre engagement de mécénat :
 - > le formulaire d'adhésion complété,
 - > la charte d'engagement signée,
- Effectuer un don annuel au WWF France d'un montant minimum (défiscalisable à hauteur de 60 %) fixé en fonction de votre chiffre d'affaires.

CA Indicatif	Don minimum annuel	Don après défiscalisation
< 1,5 millions €	5 000 €	2 000 €
1,5 - 5 millions €	8 000 €	3 200 €
5 - 15 millions €	15 000 €	6 000 €
> 15 millions €	25 000 €	10 000 €

SOUTENEZ NOS PROJETS TERRAINS !

Grâce au Club, trois possibilités s'offrent à vous.

1. Soutenir l'ensemble des actions du WWF

Vous pouvez soutenir des projets de conservation dans les différentes écorégions cruciales du globe et lutter contre les pressions qui pèsent sur les espèces et les espaces en danger. Votre soutien à ces projets renforcera la cohérence entre vos actions et vos valeurs.

2. Redonner du souffle à la Méditerranée

Avec ses 46 000 km² de littoral, la Méditerranée est la plus grande mer fermée au monde. Vous permettez ainsi :

- L'étude et la protection des cétacés
- Le développement et l'amélioration du réseau des Aires Maritimes Protégées (AMP)
- La lutte contre les dangers de la pollution
- La promotion de la pêche durable

3. Doubler le nombre de Tigres

Le WWF est à l'origine du Tx2, l'objectif mondial consistant à doubler le nombre de tigres sauvages d'ici 2022. En 2010, lorsque le nombre de félins a été estimé à moins de 3200, les 13 pays dits du tigre se sont engagés à multiplier ce chiffre par deux.

Combien sont-ils maintenant ? Les gouvernements doivent recenser les tigres sur leur territoire car pour bien les protéger, il faut savoir combien il en reste et où ils se trouvent.

Ensemble, comptons les tigres et doublons leurs effectifs pour atteindre l'objectif TX2.

LE WWF FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES

1973 année de la création du WWF France

110 salarié.es engagé.es au quotidien

1 400 bénévoles actifs en France
métropolitaine et ultramarine

800 000 supporters,
dont 220 000 donateurs



Contact :

François Stickel

Responsable du Club EPP

fstickel.benevole@wwf.fr

+33 (0)6 87 75 06 19



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr